

Le budget

le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur la statistique et la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt; et

Que la télédiffusion soit conforme aux lignes directrices qui régissent actuellement la télédiffusion des délibérations de la Chambre des communes.

Le président suppléant (M. Paproski): Les députés ont entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 22 février, de la motion de M. Wilson (Etobicoke—Centre): Que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. Young (Gloucester) (p. 8636).

M. Cooper: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai cru comprendre que le député de Regina—Wascana avait la parole lorsque le débat a été interrompu la dernière fois. On me dit que, pour des raisons j'imagine de correspondance aérienne, il ne peut être ici en ce moment, mais qu'il voudrait poursuivre son discours dans le courant de la journée.

La Chambre l'autoriserait-elle à poursuivre ce discours plus tard aujourd'hui, étant donné qu'il ne peut être ici en ce moment.

M. Milliken: Monsieur le Président, nous sommes heureux de permettre au député d'utiliser le temps qui pouvait lui rester à la fin de son discours ainsi que la période habituelle de questions et de commentaires.

J'aimerais également ajouter, pendant que j'ai la parole, qu'au cours de ce débat les orateurs de mon parti feront des discours de dix minutes qui seront suivis d'une période de questions et de commentaires de cinq minutes, si la Chambre n'y voit pas d'inconvénient.

M. Riis: Monsieur le Président, nous sommes certes disposés à permettre au député de Regina—Wascana de terminer ses remarques et de les faire suivre de la période habituelle de questions et de commentaires.

Je voudrais aussi m'entendre avec la Chambre pour qu'elle consente à ce que les divers partis, s'ils le souhaitent, puissent diviser le temps qui leur est alloué en périodes de dix et cinq minutes au lieu de vingt et dix minutes.

M. Cooper: Tout d'abord, je voudrais remercier mes collègues et amis d'en face de permettre au député de Regina—Wascana de continuer son discours plus tard dans la journée.

Deuxièmement, je voudrais indiquer que, dans notre esprit habituel de coopération, nous serions heureux de permettre aux autres partis de répartir leur temps de parole comme ils le désirent.

Nous, du côté du gouvernement, nous pourrions envisager de faire de même, bien que je n'en sois pas actuellement informé.

M. Riis: Monsieur le Président, je voudrais seulement profiter de cet esprit de coopération pour demander à mon collègue, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, s'il y a la moindre possibilité pour que le gouvernement revienne sur sa décision et permette au Comité des finances de se déplacer pour que les témoins des diverses régions du Canada puissent être entendus.

M. Cooper: Monsieur le Président, comme le sait le député, je suis très généreux, mais ma générosité a des limites.

M. Milliken: Monsieur le Président, il y a un détail qui a été porté à mon attention. Si j'ai bien compris, il se peut que le député de Regina—Wascana ait eu la parole à la Chambre immédiatement avant qu'on procède au vote, jeudi soir, dans ce débat. Si c'est le cas, il se pourrait que son temps de parole soit expiré du fait de cette interruption et du vote. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être le confirmer.

Le président suppléant (M. Paproski): J'estime que nous avons consacré suffisamment de temps aux négociations.

Nous pouvons régler cette question plus tard. Nous reprenons le débat. Le député de Saint-Boniface a la